

Le CCAS de Roquebrune sur Argens recrute : Auxiliaire de puériculture

- CCD poste à pouvoir au 02 janvier 2026 (contrat en année civile)
- 35h sur semaine de 4 ou 5 jours
- Prime d'attractivité
- Prime de fin d'année

Sous la responsabilité de l'Educatrice de Jeunes Enfants, Directrice, vous êtes en charge :

- Organiser et participer au quotidien de la crèche : animations, jeux, activités, temps de jeux libres, temps de repos, surveillance dortoir...
 - Être la personne référente au niveau du groupe d'enfants dont vous aurez la charge.
 - Mettre en œuvre toutes les mesures pour veiller à la sécurité et à l'intégrité physique et morale des enfants.
 - Participer à l'accueil des parents et des enfants. (Transmission, accueil du matin, préparation au départ le soir).
 - Développer et participer à l'élaboration des projets pédagogiques de la crèche sur l'année.
 - Effectuer les tâches nécessaires à un accueil de qualité, à l'encadrement des enfants, ainsi qu'à leur éveil.
 - Réaliser tous les soins courants de la vie quotidienne : préparer et aider à la prise des repas, collations, biberons, habiller, changer, prendre soin des enfants en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention, observer avec vigilance.
 - Anticiper les comportements et les réactions des enfants.
- Liste non exhaustive.

Vous devez être titulaire du diplôme Auxiliaire de puériculture.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) par courriel : lquaglieri@mairie-roquebrune-argens.fr avant le 15/12/2025.